

Le 25 septembre 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**
Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 1- Étape 3
Notre référence; R056133

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») en suivi de la décision D-2020-121 et de la lettre de la Régie de l'énergie du 22 septembre 2020, dépose l'entente finale entre le Distributeur et l'AREQ dans le dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

/jg

p.j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)